

# Le Bois de la Roche à VTT

Communauté de Communes des Collines du Perche Normand -  
Bellême



© Didier Orsal 2021  
© Didier Orsal



*Ponctué de quelques difficultés techniques, ce parcours offre aussi des tronçons bien roulants permettant de petites pointes de vitesse. Pour adeptes du VTT désireux de mesurer leur forme physique.*

## Infos pratiques

---

Pratique : À VTT

---

Durée : 3 h

---

Longueur : 28.3 km

---

Dénivelé positif : 479 m

---

Difficulté : Intermédiaire

---

Type : Boucle

---

Thèmes : Découverte des produits locaux, Forêt, Patrimoine bâti

# Itinéraire

**Départ** : Bellême

**Arrivée** : Bellême

**Balisage** :  de 25 à 33 %  GR®  VTT

**Communes** : 1. Bellême

2. Saint-Martin-du-Vieux-Bellême

3. Le Gué-de-la-Chaîne

4. Vaunoise

5. Igé

6. Appenai-sous-Bellême

Contourner **l'église Saint Sauveur**. Descendre **la rue d'Alençon**. Au giratoire, prendre à droite.

1. Bifurquer à gauche direction Le-Pin-La-Garenne. Bifurquer à gauche et prendre la direction de St-Martin-du-Vieux-Bellême. Après les virages de **la Blanchardière**, prendre le nouveau rond-point (**pas encore visible sur le fond de carte**) et tourner à la 4ème sortie, puis tourner à gauche pour gagner le centre-bourg de **Saint-Martin-du-Vieux-Bellême**. Traverser **la rue Pierre de Romanet**, puis **la place Gustave Blondeau**.
2. Tourner à droite pour descendre et longer **le mur épaulé de contreforts**. Couper le chemin de La Chenaye et prendre en face **un chemin creux. Mont Poirier**. Au sortir de la forêt, face à **l'Hôtel Chappey**, tourner à gauche puis poursuivre sur un chemin de terre qui aboutit **au hameau du Carrouge**.
3. Tourner à droite et monter vers la forêt (**pente raide**). Au sommet de la côte, bifurquer à gauche et suivre **le GR22**. Descente suivie d'une montée raide (**difficulté technique**). Traverser **la Route Forestière (RF) du Paty** et bifurquer à droite, dans les parcelles 110 et 131. Rejoindre **la RF de la Bageollière**. A droite, puis aussitôt à gauche.
4. Au bas d'une descente en pente forte, abandonner le GR pour prendre à gauche, dans la parcelle 160, **un sentier** qui descend rejoindre le GR dans une clairière. Bifurquer à gauche. **Passage humide** suivi d'une **montée en très forte pente (difficulté technique)**. Sortir de la forêt à **l'Hôtel au Franc** et gagner **la D 644**.
5. Prendre en face **le chemin de l'Erable (montée soutenue)**. La Haute Grange (bel habitat). Redescendre pour déboucher sur **la VC1**, face à **l'Hôtel Beaumont**. Virer à gauche. A **la Cointaudière**, à droite pour gagner **la D 955**. Longer le bas-côté gauche de la départementale. La traverser (**prudence !**) et monter **le chemin de la Pinardière** (passage **sur un pont en rondins**). Traverser la cour de la ferme. A gauche : **houx remarquable**. Prendre à gauche un chemin de terre qui suit l'orée du bois et débouche sur la VC3 **au carrefour du Pavillon**. Traverser pour emprunter, légèrement à gauche, **un chemin creux en sous-bois**, humide au départ (difficulté technique).
6. A une intersection en Y, poursuivre **un long chemin en herbe** qui débouche sur **le chemin goudronné des Chaises**. A gauche, pour gagner **la D 274**. Encore à gauche et, aussitôt, à droite par **un chemin empierré puis herbeux**. A une intersection en Y, continuer par la gauche et monter un chemin herbeux (**passage difficile**) pour rejoindre un chemin goudronné. Tourner à gauche, puis à droite et emprunter sur 600m **le chemin rural de Launay-Bruneau**. Le quitter pour descendre **un chemin en lisière du bois de la Roche (passage humide)**.
7. Après **le lieu-dit « le Charbon Blanc »**, bifurquer à gauche et pénétrer **dans le bois (forte montée, puis descente soutenue)**. Gagner **La Tuilerie, l'Épine au Loup. Rejoindre la D 938**. A gauche. Franchir **la Môme** et tourner aussitôt à droite. Couper l'allée **du château de Loné** et gagner **la D 276**.
8. Tourner et gauche et gagner **le bourg d'Igé. Place de l'église**. A droite. Avant le cimetière, quitter la VC1 pour prendre à gauche **un chemin goudronné. Au château d'eau**, continuer par **un chemin en herbe** et rejoindre **un chemin goudronné**. A droite.
9. Arrivé à Vau Sec, bifurquer à gauche ; prendre un chemin de terre qui, après un virage à angle droit, rejoint **la voie communale de Deux Champs**. La descendre à gauche, puis prendre à droite **un chemin de terre**. A une croisée de chemins, tourner à gauche vers **Passe-Rose**. A l'intersection suivante, prendre à gauche, vers **Albert**. Descendre **un chemin goudronné** et rejoindre **la VC de Deux-Champs**.
10. Tourner à droite. Couper **la D 385** et prendre en face **un long chemin en herbe** qui monte en pente douce sur le plateau. A un carrefour en croix, tourner à gauche et rejoindre **la D 938**. La Traverser. **Prudence !**

11. Prendre à gauche **le chemin goudronné de Kiki (descente raide)**. Après un virage en épingle à cheveux, gagner **les Fontaines (site pittoresque)**. Vaudron. Petit Vaudron.
12. Prendre à droite **la D 274**. La Verderie. Moulin d'Aunay. Monter la côte. Passer **sous le pont** de la déviation. La Colombe. Le Colombier. Prendre à droite le chemin empierré qui longe le terrain de golf. A sa sortie, monter à gauche **la côte des Quatre Vents (pente forte)**. Passer **sous le pont de la Croix Blanche**. Regagner la place de l'Eglise.

# Sur votre chemin...



Le houx de la Pinardière (A)  
La Chapelle Saint-Santin (C)

La motte de la Roche d'Igé (B)

# Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

## Parking conseillé

Parking de l'église, place de la république

## Lieux de renseignement

### Maison du Parc naturel régional du Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-Nocé

[info.tourisme@parc-naturel-perche.fr](mailto:info.tourisme@parc-naturel-perche.fr)

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>



### Office du Tourisme des collines du Perche normand

Bd Bansard des Bois, 61130 Bellême

[sejour@perchenormand.fr](mailto:sejour@perchenormand.fr)

Tel : 02 33 73 09 69

<http://www.perchenormand.fr>

